

RAPPORT ANNUEL
du conseil d'école de l'école élémentaire
Ronald-Marion pour l'année scolaire
2022-2023

Madame, Monsieur,

Bon retour! On espère que vous avez passé un bel été. L'année 2022-2023 a été très fructueuse pour le conseil d'école de l'école élémentaire Ronald-Marion. Il s'est réuni 5 fois, à savoir les 11 octobre 2022, 22 novembre 2022, 24 janvier 2023, 28 mars 2023 et 16 mai 2023 et il s'est occupé de plusieurs questions durant l'année, y compris l'organisation d'une soirée cinéma. Ses réunions étaient ouvertes au public, de sorte à encourager la participation des parents et des autres membres de la communauté scolaire.

La mission des conseils d'école consiste à contribuer à améliorer le rendement des élèves et à accroître la responsabilité du système d'éducation envers les parents. Les conseils d'école jouent un rôle consultatif. Ils réalisent leur mission principalement en faisant des recommandations à la direction de leur école et au conseil scolaire qui les a créés. Il appartient aux conseils scolaires et aux directions d'école de tenir compte des recommandations d'un conseil d'école et d'informer ce dernier des mesures prises suite à ses recommandations. En conséquence, vous trouverez joint au présent rapport un récapitulatif des recommandations faites par la direction de l'école au conseil d'école en 2022-2023:

- Proposer des activités de levée de fond selon un groupe d'âge défini
- Remplacer la soirée cinéma par une soirée jeux de société
- Se mobiliser pour chercher des fonds ou des commanditaires pour le programme de nutrition et pour la fête champêtre
- Se prendre à temps pour la planification et la préparation de la fête champêtre
- Travailler en sous-comité afin de maximiser l'efficacité du Conseil

Le Conseil a aussi fait une collecte de fonds pour aider à financer les sorties éducatives des élèves. Par ailleurs, il a organisé une soirée cinéma où il a utilisé les produits conformément aux politiques établies par le conseil scolaire. Les procès-verbaux des réunions du conseil, de même que ses dossiers financiers, sont à la disposition du public au bureau de l'école.

On tient à remercier les nombreuses personnes qui, tout au long de l'année, ont si généreusement donné de leur temps pour contribuer à la réussite des activités du conseil d'école. Nos remerciements s'adressent en particulier à ceux et celles qui ont été nos collègues au conseil d'école en 2022-2023, à savoir madame Fatouma Ahmad, monsieur Louis-Éric Joubert, madame Charlena Claxton, monsieur Yves Roger Nehan, madame Khadidiatou Ndiaye et monsieur Arimiyao Aboku. Enfin, on aimerait, au nom de tout le conseil d'école, souhaiter bonne chance aux personnes qui se portent candidates pour nous succéder aux élections des membres du conseil en septembre 2023. Les questions dont le nouveau conseil devra s'occuper en priorité à l'issue de ces élections seront, entre autres :

- Avoir une compréhension claire de la mission et rôle du conseil d'école.

- Vérifier la date limite pour appliquer pour Projet Participation des Parents et y appliquer.

- Comment organiser une activité amusante tout en assurant la sécurité des élèves?
- Rendre la cour d'école plus agréable pour les élèves.
- Vérifier si c'est possible d'avoir quelques cours d'enseignement en dehors des salles de classe.
- Consulter les procès-verbaux de l'année précédente pour assurer une continuité des activités en cours.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Les co-présidents,

Shaha El-Geledi et Jacques NdoutouMvé

2023-09-08